

## Grâce à la paille, la France pourrait isoler 500 000 logements par an

NOLWENN WEILER,  
mercredi 16 septembre 2015

Quel est le point commun entre un agriculteur qui moissonne son champs en se demandant comment il pourra boucler ses fins de mois, et une famille qui peine à régler sa facture de chauffage tout en grelottant en hiver, à cause d'un logement mal isolé ? Une même solution existe à leurs deux problèmes : la paille.



Chaque année, 40% de la paille – c'est à dire la tige des céréales – est laissée au sol, après les moissons. En prélevant seulement 5% de cette paille, la France disposerait de quoi isoler tous les logements neufs construits sur une année en France, soit plus de 400 000. C'est une étude, TerraCrea, qui le révèle.

Réalisée par le laboratoire de recherche en architecture de l'ENSA Toulouse et les Amis de la terre France, cette étude a estimé la capacité de la France à produire et utiliser des matériaux bio-sourcés pour la construction et la réhabilitation des bâtiments à l'horizon 2030 et 2050. Bio-sourcés ? Ce sont les matériaux issus du vivant, d'origine végétale (bois, paille, chanvre, lin, ouate de cellulose...) et animale (laine de mouton, plumes...). « *On peut substituer les isolants actuels (laine de verre principalement, ndlr) par des isolants bio-sourcés, remarque Luc Floissac, co-auteur de l'étude [1]. Il n'y aucun problème de ressources. Que ce soit la paille, le lin ou le chanvre, on peut basculer facilement, puisque ce sont des cultures annuelles : si on prend la décision d'augmenter le nombre de logements en paille, on peut avoir la ressource dès l'année suivante. Le tout sans conflits d'usage avec les terres destinées à l'alimentation.* »

### Les matériaux bio-sourcés encore anecdotiques en France

En plus d'être disponibles de suite, pourvu qu'on le décide, les matériaux bio-sourcés affichent un bilan environnemental et social épatant : « *Ils contribuent à la diversification et à l'augmentation des revenus des agriculteurs. Mis en œuvre au plus près des sites de production, ils favorisent le maintien et le développement d'une économie locale robuste. Séduisants par leurs conditions de mise en œuvre, ils contribuent à renforcer l'attractivité des métiers du bâtiment. Sains, ils correspondent aux attentes de nombreux maitres d'ouvrages publics ou privés.* »

Malheureusement, leur utilisation est encore très rare... La France reste le pays du mariage éternel entre parpaings et laine de verre. « *Dans les IUT, les CFA ou les écoles d'ingénieur et d'architecture, les matériaux bio-sourcés ont encore une place très anecdotique. Quand ils ne sont pas tout simplement ignorés !* ». La loi pour la transition énergétique, adoptée cet été, encourage leur utilisation, en particulier pour les constructions publiques. Reste à traduire cet encouragement en acte.